



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 4 avril 2023

NO 14

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

OBJET : Avancement des textes de la Convention collective 2020-2023

Bonjour à toutes et à tous,

Le 29 mars dernier, nous avons reçu les derniers documents (courriels) de nos nouveaux textes de la convention collective 2020-2023.

Au courant des deux (2) prochaines semaines, nous allons regarder l'ensemble des modifications qui ont été apportées à la suite de l'entente de principe et nous désirons transmettre nos commentaires, modifications et approbations d'ici le 14 avril prochain.

Suite à cela, une impression de la nouvelle convention collective sera effectuée et nous devons aller la parapher à Québec. Une fois cette étape complétée, le comité paritaire entérinera le tout et la version officielle et finale sera présentée au Conseil des ministres. Je me suis renseigné auprès du SCT quant aux délais de présentation au Conseil des ministres et ce délai est d'environ 4 à 6 semaines.

Ceci étant dit, nous avons bon espoir que toutes ces étapes seront terminées avant le début de la période estivale et nous vous tiendrons au courant des détails et délais de traitement de l'ensemble des montants rétroactifs et ajustements salariaux.

En terminant, si vous avez des questions et/ou interrogations avec tout ce processus, n'hésitez pas à nous contacter et cela nous fera plaisir d'en discuter avec vous.

Je vous souhaite une très bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial